



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024 DATE DE CONVOCATION : 20 SEPTEMBRE 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, REGULIEREMENT CONVOQUE, S'EST REUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, DANS LE LIEU HABITUEL DE SES SEANCES SOUS LA PRESIDENCE DE M. ERIC FURMANCZAK, MAIRE.

PRESENTS : ERIC FURMANCZAK, CAROLINE FIORUCCI, SEBASTIEN BESNARD, VERONIQUE MENEHGHIN, AYMERIC FAIVRE, PIERRE EMMANUEL SOMMER, LYDIA AUVERGNE, ROLAND GODEFROY, CELINE LANGLET, FRANCK LAURENS, HUGUES FILIPUTTI

ABSENTS EXCUSES : VALERIE CAVALLINI, M. FRANCK LAURENS, UTA IHLE

ABSENTS : ALDRIC FANTIN

POUVOIRS : VALERIE CAVALLINI A VERONIQUE MENEHGHIN, ISABELLE ANDRIEUX A CAROLINE FIORUCCI, FRANCK LAURENS A ROLAND GODEFROY, UTA IHLE A HUGUES FILIPUTTI

CONFORMEMENT L'ARTICLE L2121-15 DU CGCT, IL A ETE PROCEDÉ A LA NOMINATION D'UN SECRETAIRE PRIS DANS LE SEIN DU CONSEIL : VERONIQUE MENEHGHIN AYANT OBTENUE LA MAJORITE DES SUFFRAGES, A ETE DESIGNÉE POUR REMPLIR CES FONCTIONS QU'ELLE A ACCEPTEES.

DECISION DU MAIRE :

REUNION PUBLIQUE DU 2 OCTOBRE : PROJET ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

PROPOSITION DE VENTE DE L'ANCIENNE TRESORERIE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE COURRIER OFFICIEL AU PRIX DES DOMAINES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024 :

1. PROPOSITION DE RENOUELEMENT D'UN NOUVEAU MEMBRE DANS LES COMMISSIONS EXISTANTES DEPUIS NOVEMBRE 2021. Délibération n°037-26092024

RAPPORTEUR : ERIC FURMANCZAK

Délibération adoptée : 14 pour

2. MARCHE SALLE POLYVALENTE EN R+1 DU NOUVEAU DOJO - Délibération n°038-26092024

RAPPORTEUR : ERIC FURMANCZAK

Délibération adoptée : 14 pour

3. MODIFICATION DE LA GESTION DU PERSONNEL ENCADRANT - SERVICE PISCINE MUNICIPALE - Délibération n°039-26092024

RAPPORTEUR : Pierre Emmanuel SOMMER

Délibération adoptée : 14 pour

4. NOMINATION DES NOMS DE RUE - Délibération n°040-26092024

RAPPORTEUR : ERIC FURMANCZAK

Délibération adopté : 14 pour

5. DECISIONS MODIFICATIVES SUR LE BUDGET COMMUNALE CHAPITRE 012 ET CHAPITRE 66 Délibération n°041-26092024

RAPPORTEUR : Pierre Emmanuel SOMMER

Délibération adopté : 14 pour

6. DECISION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT - Délibération n°042-26092024

RAPPORTEUR : Pierre Emmanuel SOMMER

Délibération adopté : 14 pour

7. SUBVENTION AU COMITE DES FETES - Délibération n°043-2609202

RAPPORTEUR : CAROLINE FIORUCCI

Délibération adopté : 14 pour

8. DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE A TE38 POUR TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE PROGRAMME ISERENOV – Délibération n°044-26092024

RAPPORTEUR : AYMERIC FAIVRE

Délibération adopté : 14 pour

Le PV de la séance sera voté au prochain conseil municipal et mis en ligne pour consultation – Après son approbation un exemplaire papier sera également mis à disposition en mairie.